Direction de santé publiq

La criminalité à Laval Depuis 2002, la tendance est à la baisse.

La stabilité sociale, la cohésion sociale, l'harmonie dans les relations interpersonnelles et la sécurité forment un ensemble de conditions ayant un effet protecteur sur la santé¹. Nul doute que le niveau de criminalité d'un territoire a un impact direct sur l'état de la santé physique, mentale et psychosociale et sur l'utilisation des services de santé. Nous n'avons qu'à penser aux soins médicaux et psychologiques requis pour les victimes d'actes criminels et particulièrement dans le cas d'infractions contre la personne (agression sexuelle, voies de fait, vol qualifié, etc.). Le présent numéro propose un portrait synthèse des données portant sur la criminalité² à Laval.

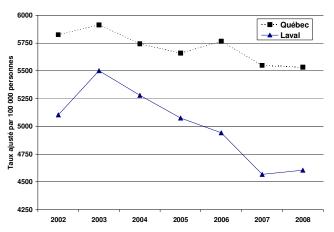
La criminalité connaît une forte baisse

Selon les données du ministère de la Sécurité publique du Québec³, 17 700 infractions au Code criminel commises par 7 300 auteurs présumés âgés de 12 ans et plus ont été enregistrées à Laval en 2008.

La région de Laval se classe au huitième rang des régions ayant le plus faible niveau de criminalité (pour un total de 17 régions québécoises). En 2008, le taux de criminalité était de 4 600 infractions par 100 000 personnes, comparativement à 5 500 par 100 000 personnes pour l'ensemble du Québec.

Au cours des dernières années, la criminalité a connu une forte diminution à Laval alors qu'elle est restée relativement stable dans l'ensemble du Québec. Cette baisse a été particulièrement marquée entre 2003 et 2007, période au cours de laquelle le taux de criminalité est passé de 5 500 infractions pour 100 000 à 4500 infractions pour personnes personnes. On constate cependant une légère remontée de la criminalité en 2008 (Figure 1).

Figure 1 : Évolution des taux ajustés⁴ de criminalité, Laval et l'ensemble du Québec, 2002 à 2008



Source : Ministère de la Sécurité publique, 2010. Données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire.

En 2008, près de 9 infractions sur 10 commises sur le territoire lavallois sont des infractions contre la propriété (72 %) ou des infractions contre la personne (17 %). Les infractions liées à la conduite d'un véhicule (conduites avec facultés affaiblies, délit de fuite, etc.) représentent 4 % de l'ensemble des infractions enregistrées à Laval.

Les infractions contre la propriété

Les infractions contre la propriété représentent le type d'infraction le plus répandu. En 2008, 12 700 infractions contre la propriété ont été enregistrées à Laval. Elles se présentent selon l'ordre d'importance suivant : vol de 5 000 \$ ou moins, vol de véhicule moteur, introduction par effraction, méfait, fraude, possession de biens volés, vol de plus de 5 000 \$ et crime d'incendie.

Le taux d'infraction contre la propriété demeure un peu plus faible à Laval que dans l'ensemble du Québec 100 000 infractions pour personnes comparativement à 3 400 infractions pour 100 000 personnes en 2008). Cependant, Laval ne figure qu'au douzième rang sur les 17 régions considérées en ce qui concerne le taux d'infraction contre la propriété.

¹ Ministère de la Santé et des Services sociaux (2003). Le plan national de santé publique 2003-2012, 133 p.

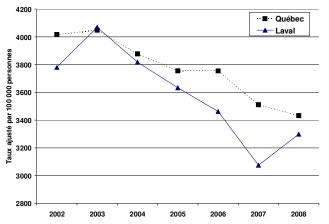
Les données sur la criminalité incluent toutes les infractions en vertu du Code criminel et excluent celles en vertu des autres lois fédérales et provinciales.

³ Toutes les données présentées proviennent du ministère de la Sécurité publique et respectent le Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC 2).

⁴ Les taux sont ajustés en fonction de la structure par âge de la population selon les estimations de Statistique Canada.

L'évolution des taux d'infraction contre la propriété à Laval et dans l'ensemble du Québec présente une tendance générale à la baisse, mais le recul est plus prononcé à Laval. Fait à souligner, les infractions contre la propriété ont connu une hausse importante dans la région entre 2007 et 2008, alors que la baisse s'est poursuivie dans l'ensemble du Québec (Figure 2). Il faudra vérifier si la tendance se maintiendra au cours des prochaines années.

Figure 2 : Évolution des taux ajustés d'infractions contre la propriété, Laval et l'ensemble du Québec, 2002 à 2008.



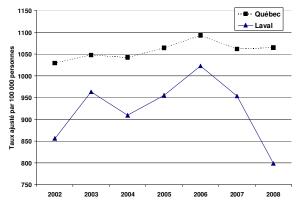
Source : Ministère de la Sécurité publique, 2010. Données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire.

Les infractions contre la personne

Les infractions contre la personne s'avèrent moins nombreuses que les infractions contre la propriété. Les taux sont plus faibles à Laval que pour l'ensemble du Québec, soit respectivement 800 infractions pour 100 000 personnes et 1 100 par 100 000 personnes (Figure 3). Parmi les 17 régions québécoises considérées, Laval se classe au cinquième rang des régions ayant le taux d'infractions contre la personne le moins élevé.

Dans la région, l'évolution des infractions contre la personne présente une courbe qui vacille d'une année à l'autre. Notons, toutefois, l'importante diminution des taux entre 2006 et 2008 (Figure 3).

Figure 3 : Évolution des taux ajustés d'infractions contre la personne, Laval et l'ensemble du Québec, 2002 à 2008.



Source : Ministère de la Sécurité publique, 2010. Données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire.

L'infraction contre la personne la plus fréquente est les voies de fait, suivie de loin par les menaces, le vol qualifié, l'agression sexuelle, le harcèlement et les enlèvements. Laval ne surpasse l'ensemble du Québec que pour le vol qualifié (Tableau 1).

Tableau 1 : Nombre et taux ajustés par 100 000 personnes des principales infractions contre la personne, Laval et l'ensemble du Québec, 2008

	Laval		Québec	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Voies de fait	1 762	458,1	45 461	586,3
Menaces	563	146,4	16 730	215,8
Vol qualifié ou extorsion	392	101,9	7 458	96,2
Agression sexuelle	140	36,4	4 227	54,5
Harcèlement criminel	90	23,4	4 085	52,7
Enlèvement ou séquestration	48	12,5	1 258	16,2
Autres infractions d'ordre				
sexuel	33	8,6	1 038	13,3

Source : Ministère de la Sécurité publique, 2010. Données du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire.

Laval présente des taux de criminalité plus faibles que l'ensemble du Québec, et ce, particulièrement pour les infractions contre la personne. Le portrait global de la criminalité à Laval s'avère plutôt positif en espérant que les tendances à la baisse se maintiendront.

En résumé

- Les taux de criminalité sont plus faibles dans la région que dans l'ensemble du Québec. Laval occupe le huitième rang des régions ayant le plus faible taux de criminalité.
- En 2008, la région de Laval obtient une cinquième position pour son faible taux d'infraction contre la personne et arrive au douzième rang pour les infractions contre la propriété (parmi 17 régions québécoises).
- Entre 2002 et 2008, la criminalité est à la baisse sur le territoire lavallois. Il faudra cependant surveiller l'évolution du taux d'infractions contre la propriété qui a connu une légère augmentation en 2008.



Une publication de la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval

Direction de santé publique : équipe surveillance-évaluation

Rédaction : Céline Dufour Dépôt légal : 2e trimestre 2004 Conception : Shirley Anne Lamand

Abonnements: SAnneEdgireLamand_reg13@ssss.gouv.qc.ca

ISSN 1710-8284 (Imprimé)

ISSN 1710-8292 (En ligne : www.santepubliquelaval.ca)